



Bulletin Municipal d'information
2020 - N° 36

LE MISONNAIS



Les travaux



Ecole



Crèche



Parents d'élèves



Chers concitoyens,

Nous vivons tous depuis quelques mois une période inédite et, pour le moins, difficile. Nous sommes tous affectés dans nos vies personnelles et professionnelles par les conséquences de la crise sanitaire provoquée par la COVID-19.

Nous avons subi deux périodes de confinement qui ont engendré et engendrent encore du stress, en compliquant l'exercice de nos missions. Nous devons rester vigilants et respecter absolument les gestes barrières ; pensons aux personnes fragiles, à nos soignants que je remercie et à qui je tiens à rendre hommage.

Durant la première période de confinement, une dizaine de personnes dévouées ont confectionné des masques. Avec l'achat de 600 masques supplémentaires auprès d'un fabricant installé dans les Bouches du Rhône, nous avons pu en distribuer à chacun, un de chaque modèle.

Pendant cette période inédite, l'équipe du CCAS, dirigée par Sylvie Estèves, a pu maintenir un contact téléphonique avec les plus fragiles et avec nos aînés. Que toutes et

tous ces bénévoles soient chaleureusement remerciés pour cet acte social.

Depuis le 16 mars, toute l'organisation administrative a été bouleversée.

Au 15 mars, date du vote, les élections municipales ne s'étaient pas déroulées dans un climat de sérénité et de sécurité sanitaire, ce qui a généré un taux d'abstention record. L'installation du nouveau conseil municipal a été décalée au 25 mai 2020. Vous trouverez ci-après le « trombinoscope » des élus de cette nouvelle mandature.

Je tiens à vous exprimer, au nom de toutes et tous mes collègues du conseil municipal, nos remerciements pour votre confiance.

- Les élections départementales et régionales qui devaient avoir lieu en mars 2021, sont repoussées à une date ultérieure, non confirmée à ce jour.
- Beaucoup de réunions ont lieu par audio ou visioconférence, ce qui ne facilite pas les échanges.

Malgré le contexte lié à l'épidémie, nous sommes restés mobilisés pour répondre au mieux aux besoins des administrés, nous avons continué à œuvrer sur les dossiers qui nous préoccupent :

- Le dossier de l'antenne Orange aux Armands.
- Les inondations au quartier Bramafan.
- Les crues du Buëch avec l'érosion des terres agricoles.
- La construction du rond-point aux Armands.
- Les travaux aux Hostes et aux Eyssaras.

Vous trouverez, à l'intérieur de ce bulletin, les informations concernant l'état d'avancement de ces dossiers.

Au niveau du secrétariat, fin Juillet, notre secrétaire général nous a quittés pour une mise en disponibilité personnelle. Nous tenons à le remercier pour le travail accompli, pour sa bonne humeur et son sens du service public. Nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme Murielle Amiel qui nous vient de la mairie de La Saulce (05). Nous lui souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite dans cette fonction de secrétaire générale, qui est de plus en plus ardue.

Comme un peu partout en raison de l'épidémie, toutes les festivités de saison ont dû être annulées. Il en sera de même, avec regret, pour la traditionnelle cérémonie des vœux, même si les données statistiques nationales et départementales s'améliorent.

Je tiens à remercier le personnel des services techniques qui a décoré nos hameaux donnant ainsi un air de fête et un peu de chaleur qui font du bien.

Au moment où j'écris ces quelques lignes pour l'éditorial de ce nouveau numéro du Misonnais, j'ai une pensée pour celui qui avait rédigé le premier bulletin municipal de la commune et qui vient de nous quitter. Reymond Depardon était l'un des deux doyens de la commune, nous lui devons aussi d'avoir participé à la création de l'ADMR de Mison.

J'espère que nous pourrons passer des fêtes de Noël et de fin d'année en famille, dans le respect des règles sanitaires...

Je vous adresse, ainsi qu'à vos familles, mes meilleurs vœux de santé, de bonheur et de réussite pour 2021. Que cette nouvelle année soit une année où l'on puisse retrouver la vie la plus normale possible.

Robert GAY.

Conseil Municipal



Robert GAY
Maire

2020 2026



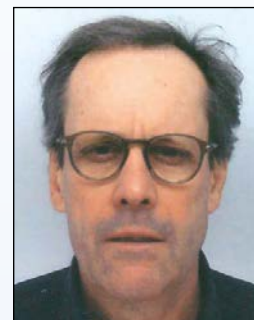
Didier CONSTANS
1^{er} adjoint, délégué à l'urbanisme



Marylin RICHAUD
2^{ème} adjoint, déléguée aux affaires
sociales, scolaires et jeunesse



Jean-Louis Ré
3^{ème} adjoint, délégué communica-
tion, signalétique et associations



Bruno MALGAT
Conseiller délégué à
l'environnement et patrimoine



Martine BENSO
Conseillère



Françoise BRENOT
Conseillère



Thomas DOUSSOULIN
Conseiller



Sylvie ESTÈVES
Conseillère



Lydia FENOY
Conseillère



Julien GIRAUD
Conseiller



Marion ISNARD
Conseillère



Olivier PARDIGON
Conseiller



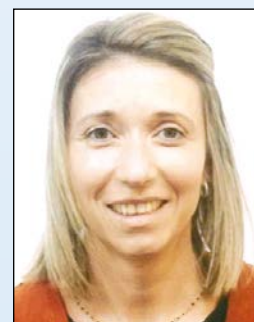
Daniel ROBERT
Conseiller



Annie RUELLAN
Conseillère



Clément MERLIN
Conseiller suppléant



Claire SAMUEL
Conseillère suppléante

Etat Civil

du 01/01/2020 au 31/12/2020

NAISSANCES

- Warenn VICINI, né le 08 février 2020 à Gap (05), fils de Giovanni et de Eva JACKEL, allée des Grands Bois, ZA des Grandes Blâches.
- Ruby GUYOMARD, née le 29 mars 2020 à Gap (05), fille de Kenzo et de Kenza JACKEL, allée des Grands Bois, ZA des Grandes Blâches.
- Elyna PIZZANELLI, née le 14 juillet 2020 à Gap (05), fille de Alexis et de Marine JONET, les Eyssaras.
- Arwen MORAND, née le 28 août 2020 à Gap (05), fille de Charly et de Annaëlle BEAU, Cadovi.
- Mila GIRAUD, née le 16 septembre 2020 à Gap (05), fille de Sylvain et de Amandine AMIC, les Eyssaras.
- Lysandre FAVRE MULOT, né le 01 octobre 2020 à Gap (05), fille de Simon FAVRE et de Tatiana MULOT, les Hostes.
- Romy MERLIN, née le 17 octobre 2020 à Gap (05), fille de Clément et de Amandine SERRES, le Niac.
- Gabriel LATIL, né le 23 octobre 2020 à Gap (05), fille de Benjamin et de Naomi TOBAL, les Œufs.
- Enalia et Naelia HERNANDEZ, nées le 20 novembre 2020 à Marseille (13), filles de Teddy et de Lauren FERRAND, les Armands.

BAPTÊME CIVIL

- Calie HILAIRE, le 08 août 2020.

MARIAGES

- Franck PONS et Christine DUPERREX, le 29 juin 2020.
- Jessica PASTOR et Olivier VEYRAT, le 21 novembre 2020.

DÉCÈS

- Jacqueline SILVE née CHAUVIN, le 09 janvier 2020 à Digne les Bains (04).
- Monique CHASPOUL née COULOMB, le 11 mars 2020 à Sisteron (04).
- Jeannine POURCHIER née AUBERT, le 03 avril 2020 à Aubagne (13).
- Dominique GARNIER, le 16 avril 2020 à Aiglun (04).
- Alphonse CAPPATO, le 14 mai 2020 à Sisteron (04).
- Jean-François SIARD, le 03 juillet 2020 à Gap (05).
- ISNARD René, le 21 juillet 2020 à Aix-en-Provence (13).
- Pierre DORTET, le 19 août 2020 à Mison (04).
- Bernard ARNAUD, le 17 novembre 2020 à Mison (04).
- Arlette BOCHARD née SCHLERET, le 20 novembre 2020 à Sisteron (04).
- Reymond DEPARDON, le 01 décembre 2020 à Sisteron (04).
- Christian POE, le 19 décembre à Sisteron (04).

LES TRAVAUX

Le rond-point, dont le projet vous a été décrit dans le Misonnais précédent sera le principal chantier de 2021. Les travaux devraient se dérouler en tout début d'année.

D'autres chantiers, nombreux, sont en cours ou trouveront leur réalisation à partir du printemps. Il s'agit de l'aménagement urbain de la traversée des Eyssaras, de la création d'une sortie sécurisée et d'un parking au hameau des Hostes, de l'enfouissement des réseaux électriques et télécoms, avec modernisation du réseau d'eau potable à la Clapisse, des dessertes d'eau potable au Petit Niac et au Duc, des captages d'eau.

La Clapisse :

Ce chantier est en cours. Il s'agit de l'enfouissement des réseaux au quartier de la Clapisse, avec remplacement des lampadaires. Ces travaux, prévus de longue date, nous ont permis de profiter de l'ouverture des tranchées pour moderniser la desserte d'eau potable dans le secteur en changeant la conduite principale et en installant les compteurs individuels à l'extérieur des habitations. Le financement de l'ensemble a pu se faire grâce aux concours du SDE 04 (Syndicat D'Electrification) pour la partie électrique, du SMSMDE (Syndicat Mixte du Sisteronais-Moyenne-Durance d'Énergie et des réseaux d'éclairage public et de télécommunication) pour les télécoms, du

Conseil Départemental 04 et de l'Agence de l'Eau pour le réseau d'eau potable.

Le Petit Niac, le Duc :

Le renforcement de notre réseau d'eau étant une priorité, un autre chantier verra le jour en 2 tranches. La première sera le renforcement de la conduite de desserte du Petit Niac au printemps, suivie dans un 2^{ème} temps par l'amenée des conduites vers le Duc. Ces travaux seront financés par l'Agence de l'Eau et le Conseil Départemental 04.

Les Eyssaras :

Cette voie supporte aujourd'hui un trafic routier important de véhicules légers, mais également de poids lourds et



Vie municipale



d'engins agricoles, (environ 190 véhicules/jour). De plus, l'urbanisation du hameau s'intensifiant ces dernières années, il devenait important de réfléchir à un aménagement d'ensemble. Seront traités les réseaux d'eau potable et d'eaux pluviales, ainsi que l'agrandissement et le goudronnage de la voie, avec la pose de ralentisseurs et d'une signalétique adaptée. Nous tenons ici à remercier deux propriétaires riverains pour leur cession de parcelles.

Les Hostes :

L'entrée et la sortie du hameau sur la route départementale, en direction de Laragne et a fortiori de Sisteron, présentent un réel danger aujourd'hui.



Ce bulletin nous donne l'occasion de faire un point sur trois dossiers qui nous préoccupent particulièrement :

1 – L'Antenne de téléphonie.

Après de nombreuses démarches auprès des administrations et des ministères concernés pour obtenir une couverture réseau correcte sur la commune, nous avons eu la satisfaction de recevoir une réponse favorable d'Orange pour l'implantation d'une antenne. 3 sites avaient alors été proposés à la société SPIE (sous-traitant d'Orange) qui était chargée de déterminer le meilleur site de diffusion pour éliminer les zones blanches, notamment le village, la ligne SNCF et la RD75. Après études, Orange a choisi d'implanter l'antenne sur le site de l'entrepôt communal et la commune a reçu, un peu plus tard, un dossier d'information qui aurait dû être mis à la disposition du public pendant 10 jours.

Un bail a été signé, une déclaration préalable favorable

Nous avons étudié une solution permettant de supprimer ces accès dangereux entre le hameau et la RD4075, et de ramener l'ensemble des trafics routiers sur une nouvelle voie. L'accès au hameau se fera prochainement en toute sécurité, par une chaussée à créer, rejoignant, parallèlement à la départementale, la route du Mas, Jouffaly. Profitant de cette opportunité de travaux, il a été décidé de créer un parking, dont le besoin se faisait sentir dans ce hameau, entre la nouvelle voie et la départementale. La sortie actuelle sera condamnée par une barrière fixe, et le goudronnage sera refait.

Les captages d'eau potable :

Par ailleurs, une action de longue date est poursuivie par la commune qui souhaite mettre en conformité administrative les captages d'eau potable de Cadovi, des sources des Paluds, des Armands et des Châtaigniers, du puits des Armands et obtenir l'autorisation de prise d'eau sur la source des Genelys. Il est à noter que notre schéma directeur de l'eau préconisait une augmentation de la ressource en eau en envisageant une zone captante des Genelys, parmi d'autres hypothèses. Un suivi fin de l'hydrologie, débits, bassin versant, pollutions, a été réalisé. Les études et le dossier de la loi sur l'eau ont été finalisés et le dossier règlementaire a été déposé à l'ARS et aux différents services concernés en août. Dès l'acceptation du dossier, une enquête publique aura lieu. L'estimatif des travaux de mise en conformité des captages sur plusieurs années est d'environ 700 000 € HT.

Pour l'ensemble de ces opérations d'envergure, la commune est très soutenue par les différents organismes financeurs. Nous tenons particulièrement à remercier pour leur aide, l'Etat et Mme la préfète, le Conseil Départemental et son président, l'Agence de l'Eau et son directeur, les 2 syndicats d'électrification et leur président.

obtenue, ce qui a permis à la société SPIE de construire l'antenne. C'est en juin 2019, que voyant cette antenne s'élever, un collectif s'est constitué pour s'opposer à cet ouvrage et à sa mise en service.

La municipalité, après discussion avec le collectif, a organisé des réunions en présence de l'opérateur, avec l'Etat sans aboutir à un compromis. Un expert, désigné pour vérifier les déclarations contenues dans le dossier déposé par Orange, a ainsi apporté la preuve qu'elles étaient mensongères puisqu'il était écrit qu'aucun établissement scolaire ne se trouvait à moins de 100 mètres, alors que nous en avons deux (école et cantine), distants respectivement de 79 et 88 m.

Nous avons décidé de saisir le tribunal administratif pour s'opposer à l'autorisation d'émettre donnée par l'ANFR.

A ce jour, le tribunal administratif de Melun n'a pas encore donné suite. Nous sommes dans l'attente de ce jugement



et parallèlement, nous avons renouvelé notre proposition à l'Etat, d'accueillir cet émetteur sur un autre site, à distance réglementaire, extérieur à un périmètre d'urbanisation dense, en favorisant le regroupement des opérateurs.

2 – Gironde.

Le deuxième dossier pour lequel nous sommes mobilisés concerne la zone de Bramafan, sujet qui a fait l'objet d'articles dans les médias locaux, suite aux interventions de l'association « les oubliés de Bramafan ».

Ce quartier, dont les premières constructions datent de 1966, connaît depuis quelques années des crues et débordements du ravin de Gironde, entraînant des inondations d'habitations.

Afin de limiter l'implantation de nouvelles constructions, le conseil municipal a classé ce quartier en zone Ubi (zone d'habitat inondable) au Plan Local d'Urbanisme, arrêté en décembre 2017, tout en déclenchant une étude, avec l'aide du SMAVD (syndicat mixte d'aménagement de la vallée de la Durance) et de la CCSB, (communauté de communes du Sisteronais-Buëch ayant la compétence GEMAPI*), pour étudier les phénomènes et proposer des solutions pour palier à ces débordements.

A ce jour, en attendant le rendu définitif de cette étude, les propositions, le coût des travaux à envisager et leur financement, nous avons fait nettoyer le lit du ravin par une société spécialisée, pour faciliter l'évacuation des eaux. (Travaux dévolus en principe aux riverains, puisque cours d'eau non domanial).



**La loi GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et à la prévention des inondations) a confié depuis le 1^{er} janvier 2018 aux établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre, la défense contre les inondations, la protection et la restauration des sites, des écosystèmes aquatiques et des zones humides.*

3 - Le Buëch.

Le Buëch a, comme de nombreuses rivières, ses caprices, ses crues, ses aménagements humains (barrages, digues, ...)

qui ont, au fil des années, modifié son tracé et transformé ses berges. Nous avons pu constater ces dernières années, une érosion forte des rives situées sous le village.

Lors des crues de décembre 2019, ces effets progressifs se sont amplifiés avec l'emport, dans le cours d'eau, de parties d'un verger de pommiers, d'une culture de céréales et d'un chemin rural.

Afin d'analyser la situation et tenter d'apporter des solutions, nous avons organisé une réunion sur site, le 30 janvier 2020. Etaient invités les exploitants agricoles concernés par ces dégâts, des représentants des services de la DDT, de la police de l'eau, de la chambre d'agriculture et un technicien du SMIGIBA*, syndicat mixte qui a en charge la gestion et l'entretien du Buëch et de ses affluents.

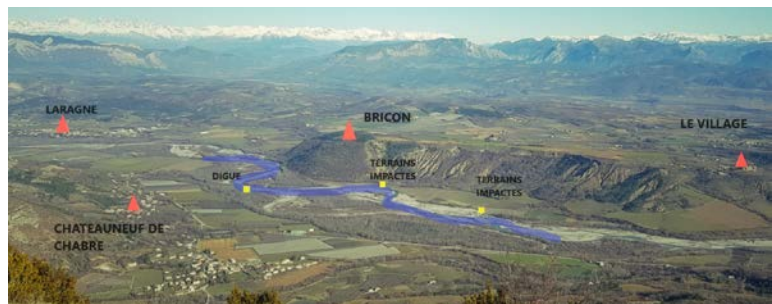
Les échanges, très instructifs, ont permis d'établir une bonne analyse de la situation.

Lors d'une réunion suivante, entre les techniciens du SMIGIBA et les conseillers municipaux en charge de ce dossier, nous nous étions fixés les objectifs suivants :

- Apporter un soutien technique aux agriculteurs pour le chiffrage et la définition précise d'une solution technique destinée à protéger la berge, de manière durable, au niveau de leurs cultures.
- Veiller à ce que les travaux, prévus pour nettoyer le lit afin de favoriser le passage de l'eau en son centre et soulager les rives, soient réalisés avant la fin de l'année 2020.
- Engager une étude informelle et des échanges avec les techniciens du syndicat afin de mieux déterminer les causes multiples de la modification du tracé.

Le 1^{er} point a été réalisé au mois d'octobre. Les techniciens ont donné aux exploitants demandeurs, les éléments techniques et financiers nécessaires pour la réalisation d'épis en galets armés de pieux et végétaux. Ceux-ci permettront de repousser les eaux et de reconstituer la berge dans leur partie aval, par dépôt d'alluvions. Ils permettront surtout à la végétation ou ripisylve de se reconstituer pour renforcer le sol grâce aux racines profondes qui ont aujourd'hui presque totalement disparues.

2^{ème} point, les travaux, dans le lit majeur ont été réalisés au début du mois de septembre par l'entreprise Polder sur commande du SMIGIBA. Les iscles ont été déboisés et essartés pour laisser place à 2 chenaux de recentrage. Ces dispositifs nécessitent un débit fort de la rivière pour fonctionner. Seule une crue permettra à l'eau de les



Vie municipale

emprunter pour recréer un passage naturel. Le montant de ces travaux a été de 25 000 €, pris en charge par le SMIGIBA.

3^{ème} point, la rivière forme des méandres importants au niveau de l'étranglement entre la commune de Châteauneuf de Chabre et la montagne de Bricon (voir photo prise depuis le pic St Cyr en janvier). Une digue d'enrochements a été construite en rive droite sur la commune de Châteauneuf de Chabre, dans les années 70. Cette digue, qui aurait dû être plus axée dans le sens du cours d'eau, a été, de fait positionnée de manière fortement oblique, renvoyant ainsi l'eau vers la rive misonnaise.

Une première rencontre constructive a eu lieu, à notre demande, le 23 novembre en mairie de Ribiers-Val-Buëch-

Méouge, en présence du Maire de la commune, de l'un de ses adjoints, de 2 techniciens du SMIGIBA et du responsable des rivières de la DDT05. Une collecte d'informations est en cours pour mieux connaître l'historique de la construction de cet ouvrage. Lors d'une prochaine réunion prévue en janvier, des solutions techniques et financières seront proposées, afin d'améliorer la situation, la rendre équitable. L'issue dépendra fortement de la volonté des élus et de la solidarité intercommunale.

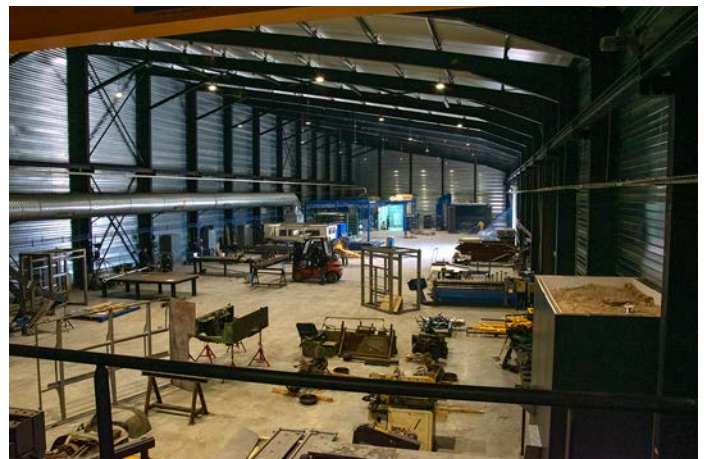
**SMIGIBA, Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents, a pour missions de conduire le contrat de rivière Buëch Vivant, Buëch à Vivre, d'animer le programme d'actions de prévention des inondations du Buëch et de ses affluents (PAPI d'intention), de piloter la gestion des sites Natura 2000 du bassin du Buëch, d'apporter son soutien technique et administratif aux communes du bassin.*

STMIP

Un bâtiment imposant a été édifié sur un terrain de 2 hectares situé dans la zone d'activité des Grandes Blaches, en bordure de la D4085 reliant Sisteron à Gap. La société STMIP, créée depuis 2007 et originellement localisée à l'Escale, avait besoin de nouveaux locaux avec une plus grande superficie. Elle s'est implantée en Janvier 2019 sur la commune de Mison. Un atelier de 2 600 m² et 400 m² de bureaux ont été construits dans des couleurs favorisant l'intégration de l'édifice dans l'environnement, pour un investissement de 1,4 M€.

Le conseil Municipal de Mison a visité l'entreprise le 6 août 2020 et rencontré le gérant, Nicolas Martinelli, ainsi qu'une partie des salariés. Nicolas a présenté sa société, ses domaines d'interventions (tuyauterie, chaudronnerie, maintenance, charpente métallique, serrurerie, sablage, thermolaquage, découpe laser et pliage) et a montré quelques-unes de ses réalisations en attente de livraison. La société compte, dans ses effectifs propres, 25 personnes et 5 autres en emploi indirect.

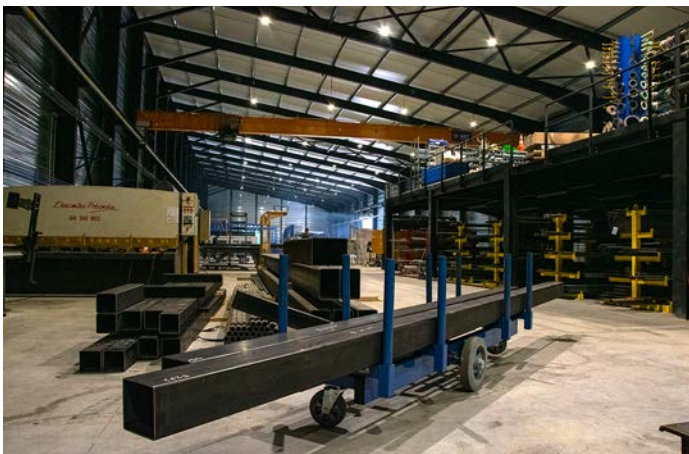
STMIP compte parmi ses clients de nombreuses entreprises d'envergure multinationale et livre ses réalisations sur toute la France. L'entreprise propose exceptionnellement ses services aux particuliers (portails, pare vues, pièces



d'ornement) pour des réalisations fonctionnelles et/ou décoratives.

Nicolas MARTINELLI, 36 ans, autodidacte, est à la tête de cette entreprise depuis 2012. Il a un parcours d'entrepreneur qu'il s'est forgé à la suite d'un CAP à l'âge de 18 ans. Il est passionné par son métier, regorge d'idées qui sont autant de projets.

Pour en savoir plus sur les activités et les réalisations de STMIP, visitez leur site à l'adresse : <https://stmiproduction.fr/> Cette équipe est à l'écoute de projets, qu'ils soient à des fins industrielles ou pour des particuliers.



CULTURE

Nous avons tous remarqué que certaines parties de notre paysage de moyenne montagne ont changé : des cultures de lavandin et d'immortelle, et quelques sauges ont récemment remplacé des champs de cultures céréalières ou des champs de pommiers. Un retour aux sources presque pour certaines, puisque rappelons que la lavande couvrait nos sols dans les années 50.

Deux agriculteurs de la commune nous ont éclairés sur le sujet. La rentabilité des cultures céréalières ayant fortement chuté ces dernières années, les cultivateurs recherchent de nouvelles opportunités. A partir du constat que la demande sur les huiles essentielles, notamment de lavande et d'immortelle est en forte expansion, quelques



agriculteurs se sont regroupés pour réaliser la plantation de ces cultures depuis deux ans. Actuellement, une centaine d'hectares sont déjà en place sur la commune.

Notre terroir présente de nombreux atouts, le climat, l'altitude et un sol drainant conférant à l'huile essentielle de ces plantes, des qualités organoleptiques et chimiques recherchées par les industriels. Puis, ces cultures sont moins consommatrices en apports fertilisants et en eau, ce qui participe à réduire l'impact sur l'environnement. D'autre part, la mutualisation des matériels nécessaires à ces nouvelles cultures, notamment le matériel de récolte, a permis de réduire les charges financières sur les exploitations. La récolte s'effectue à

l'aide d'une ensileuse, machine qui broie les tiges et fleurs avant de les charger dans un caisson hermétique amené à l'unité de distillation, qui vous est présentée dans un article ci-après.

Les rendements espérés par nos agriculteurs sont de l'ordre de 150 à 200 Kg d'huile essentielle par hectare. La commercialisation du produit fini s'effectue par une coopérative spécialisée située pour notre secteur à Simiane la Rotonde, ou par des négociants à destination des industries cosmétiques ou savonneries. Souhaitons à ces agriculteurs que ce marché perdure dans de bonnes conditions de rentabilité. Quant au passant, il pourra agréablement admirer ces belles fleurs en juin, en faisant de superbes photos.



Vie municipale

DISTILLERIE

Les fleurs récoltées de lavandes et d'immortelles suivent un processus d'extraction pour être transformées en huiles et eaux. Ces huiles essentielles sont reconnues pour leur vertus.

La Distillerie de Haute Durance, installée dans les Grandes Blâches, a été créée par 12 agriculteurs qui se sont regroupés en une Société par Actions Simplifiée. Cette entité est un projet économique d'envergure pour notre commune et pour la région du nord Sisteronais qui n'avait jusqu'alors pas d'industrie autour de la lavande (900 000 euros ont été investis dont 200 000 euros apportés par le Conseil Régional). Elle permet de développer une nouvelle activité commerciale tout en veillant à rester au plus près de nos valeurs conservatrices de notre patrimoine.

Elle met en œuvre un procédé de distillation respectueux de

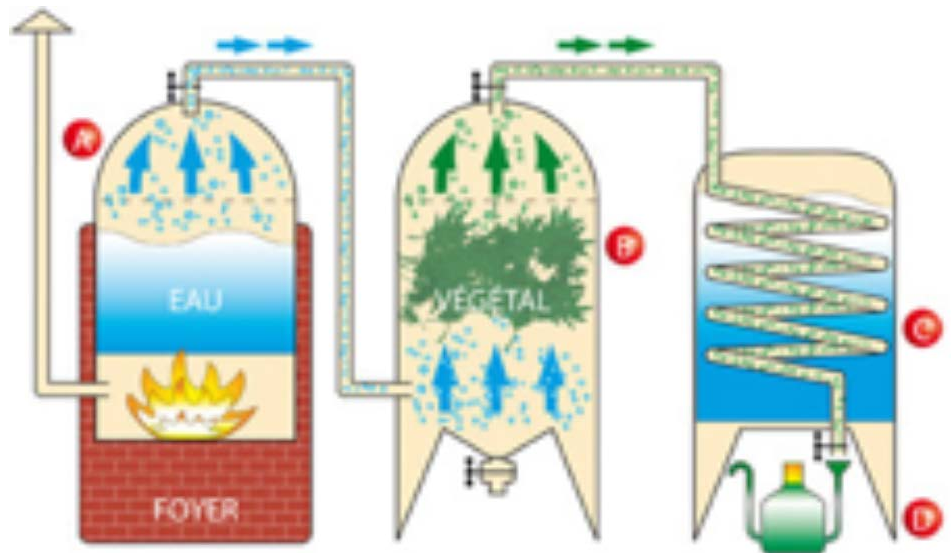
l'environnement par injection de vapeur d'eau sous pression produite par une chaudière à gaz. Cette vapeur permet d'évaporer les composants volatils qui sont ensuite condensés et séparés de l'eau pour obtenir l'huile essentielle. Lors de l'étape de refroidissement, un système de récupérateur de chaleur permet de réduire la consommation d'énergie.

La présidente, Elisabeth Collombon, maire de Vaumeilh, a reçu le conseil municipal de Mison et a présenté l'entreprise avec force détails sur la technique.

Cette société produit de l'huile essentielle de lavande et d'immortelle, mais prévoit d'extraire, dans un futur



proche, 7 autres huiles à base de plantes aromatiques comme le thym, l'origan, l'estragon..., avec à terme des plantations estimées sur 250 hectares. Actuellement, cette production locale est écoulee via des réseaux professionnels, mais la vente aux particuliers pourrait être envisagée.



Procédé d'extraction (schéma de principe).



Vie municipale

Les déchets, un enjeu urgent !

«Tous les ans, on paye cher pour les déchets alors qu'on nous demande de faire tout le boulot.»

Cette idée exprimée par certains habitants entraîne un résultat : **en renonçant, la qualité du tri s'en ressent.**

OÙ VONT LES DÉCHETS ?

Petit rappel : il existe plusieurs types de déchets. Les **valorisables** issus du tri et les **déchets "ultimes"** qui ne sont pas recyclables.

Les déchets valorisables (c'est à dire que l'on peut revendre car recyclables) vont au centre de tri de Manosque.

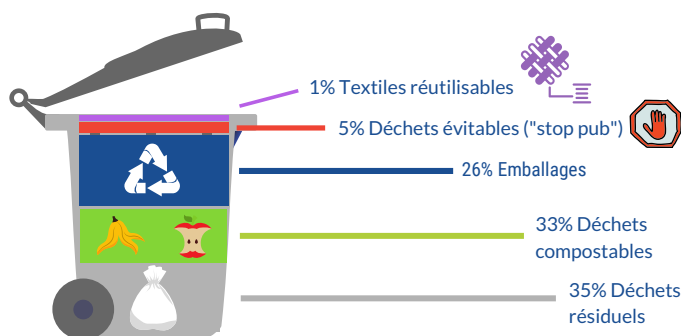


Les déchets ultimes

sont enfouis à Sorbiers et au Beynon.



QUE CONTIENT UNE POUBELLE TYPIQUE DU SISTERONAIIS-BUËCH ?



UNE PERTE CONSIDÉRABLE...

65% DES DÉCHETS QUE L'ON RETROUVE DANS LES CONTENEURS SONT VALORISABLES. 2/3 DES DÉCHETS DE LA POUBELLE GRISE IRONT DONC SOUS TERRE AU LIEU D'ÊTRE RECYCLÉS ET REVENDUS.

Si le tri est mal fait, les déchets recyclables sont enterrés et ne sont pas revendus au centre de tri, ni transformés.

Double sanction : c'est une perte de ressource et la CCSB paye pour l'enfouissement.

POURQUOI LES DÉCHETS COÛTENT CHERS ?

La CCSB assure la collecte, le transport et le traitement de vos déchets vers le centre de tri et vers les centres d'enfouissement. C'est en partie cela que vous payez via la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, qui consiste donc à financer le service, les investissements et les salaires des agents. Mais celle-ci est aussi impactée par plusieurs facteurs :

LE CENTRE DE TRI RACHÈTE LA MATIÈRE RECYCLABLE À LA CCSB

Or, le contexte mondial de rachat de matériaux est mauvais.

Pour la CCSB, la baisse de recettes liée à l'effondrement des tarifs de rachat des matières a été de 70 000 € entre 2019 et 2020.

Une perte supplémentaire de 10 000 € devrait être observée entre 2020 et 2021.

LA CCSB PAYE L'ENFOUISSEMENT

Les déchets ultimes qui sont enterrés coûtent de l'argent à la CCSB. Actuellement le coût est de **78 € HT la tonne**

Or les coûts d'enfouissement augmentent : en 2021 l'estimation serait de **120 € HT/t**

Pour info, chaque année **8000 tonnes de déchets sont enfouis pour les 25 000 habitants du territoire.**

L'ÉTAT PRÉLÈVE UNE TAXE (QUI AUGMENTE)

Une taxe générale sur les activités polluantes (TGAP) est payée à l'Etat par la CCSB sur chaque tonne qui part en enfouissement.

Année	Coût
2019	35€/t
2025	65€/t

Vous savez à présent que le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas.

Comment lutter chez soi ?

- Réduire les déchets ultimes.
- Lutter contre le gaspillage alimentaire.
- Limiter les emballages en favorisant le vrac.
- Faire le tri.
- Favoriser l'achat local.
- Installer un composteur.



Contact : Pôle environnement de la CCSB
26 Hameau des Buis 05300 -Garde-Colombe
environnement@sisteronais-buech.fr

ÉCOLES

Journée zéro déchet pour les CE1-CE2

Le lundi 21 septembre, les élèves de CE1-CE2 de l'école de Mison ont bénéficié d'une journée de sensibilisation au « zéro déchet » en partenariat avec la Communauté des Communes du Sisteronais-Buëch.

Le matin était organisée une intervention autour de la pollution, du gaspillage et du recyclage tandis que l'après-midi était consacré au ramassage des déchets dans le centre de Mison les Armands, avec un arrêt au point de collecte afin de trier les déchets ramassés.

Chacun a pu constater les efforts que nous devons collectivement faire pour que notre commune soit belle ! Nous devrions tous nous sentir concernés...



Rencontre avec Ginette Kolinka

Le lundi 12 octobre, les élèves de CM de l'école de Mison sont devenus « passeurs de mémoires ».

C'est à la salle des fêtes de Laragne qu'était organisée une rencontre avec Mme Kolinka, 96 ans.

C'est l'une des dernières survivantes de la déportation à pouvoir témoigner.

Mme Kolinka a passé 13 mois dans les camps, en particulier celui Auschwitz-Birkenau, dans lequel son petit-frère et son père ont été « gazés » à leur arrivée.

Les enfants ont été très attentifs à cette histoire. Ils ont été bouleversés et ont bien compris et retenu qu'il fallait, en toute circonstance, se prémunir contre la haine des autres.

C'est ainsi qu'ils sont devenus « passeur de mémoires »...

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Le fonctionnement de la médiathèque municipale a été, cette année, fortement perturbé à cause de la pandémie due au coronavirus. Fermée dès le début du confinement en mars dernier et jusqu'à la fin juillet, elle n'a rouvert ses portes que pour deux mois avant la nouvelle période de confinement. Pendant ces moments difficiles à supporter, la lecture serait pourtant un bon dérivatif ! Fin juillet, lors de la réouverture, de nombreuses nouveautés attendaient les lecteurs: une juste récompense pour leur patience.

La dernière commande de l'année a été passée mais elle n'a pas pu être livrée avant la nouvelle fermeture des portes. Les abonnés l'ont trouvée dès le 1er décembre, date de réouverture.

Malgré tout, des projets s'élaborent pour l'année 2021, selon les mesures



sanitaires du moment :

Un concert de musique exceptionnel en milieu rural, organisé le 27 mars en association avec « Les Concerts de poche » avec des artistes de renommée

internationale: Delphine Haidan, soprano, David Bismuth au piano et le très grand Pierre Génisson à la clarinette. Un beau programme nous attend !

Du théâtre le 19 juin: une troupe parisienne « Les Didascalies sur Scène » interpréteront une comédie de Raymond Vinci et Jean Valmy, « J'y suis, j'y reste », mise en scène par Christophe Seguin. Le spectacle aura lieu sur la place de l'Église St Roch (repli dans l'église en cas de pluie) et le montant du « chapeau » sera versé à l'association ADMR de Mison. Didier Constans assurera le son et les lumières, les décors seront fournis par M. et Mme Chadebec.

Toute l'équipe des bibliothécaires bénévoles vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année. En attendant, soyez prudents.

Contact: Mireille 06 31 90 58 65.

ACCUEIL COLLECTIF POUR MINEURS

Accueil de Loisirs Sans Hébergement

Pendant les temps périscolaires, on ne s'ennuie pas !!!

Le plastique et le bois sont transformés pour de belles créations. Les enfants ont fabriqué des nichoirs et des mangeoires avec les objets recyclés.

Après une petite pause pour reprendre des forces, ils jouent et font du sport pour garder la forme.

Pendant les vacances, petits et grands se déguisent et profitent de la forêt pour faire du Land Art.

Cet été, de belles rencontres ont eu lieu avec les animaux de la ferme à Jarjays (05) et les chiens de la SPA de Veynes (05).

La navigation en dériveurs Optimist sur la Durance a été appréciée de tous.

A l'occasion de la fête de la science, les apprentis chercheurs ont testé des expériences loufoques. La sortie au centre d'astronomie de Saint Michel l'Observatoire (04) restera un bon souvenir.

Le centre de loisirs reste un lieu ludique et à la fois éducatif.

Un grand merci à Christine, Fabienne, Elodie et Nathan pour leur travail au quotidien, et aux parents pour leur confiance.

Espace jeunes

L'année 2020 aura été marquée pour les adolescents par des moments de joie :

- Les mercredis et les vendredis, à la salle « le Refuge ».
- En février, lors du séjour à Montclar (04), lors des descentes en ski et en yooner.
- En juillet, au bivouac à Rabou (05), à Charance (05) et sur la Durance en paddle.
- En août, lors du séjour à Carro (13), avec pêche en mer et activité de snorkeling.

Mais aussi par des moments plus tristes avec la fermeture de la salle, compte tenu des protocoles sanitaires COVID pour les accueils jeunes.

Pour 2021, nous espérons que les 11-17 ans pourront se retrouver à l'espace jeunes pour se détendre, faire du sport et continuer à voyager : prévisions de séjour en Allemagne, en avril et à Saint Vincent les Forts (04), en août.

Meilleurs vœux à tous.

Contact : Caroline au 06 12 57 85 06



RAMIP (Relais Assistantes Maternelles Itinérant Parental)

Fruit de la passion

Les animatrices du RAMip sont présentes sur les communes de Mison, Sisteron, La Motte du Caire et Turriers pour apporter du soutien et proposer :



Un lieu de ressource au service des familles, des assistantes maternelles agréées. Il soutient les parents dans leur recherche de mode de garde et les accompagne dans leur fonction d'employeur.

Il accompagne également les assistantes maternelles dans l'exercice de leur activité et de leur professionnalisation à travers les réunions d'informations, les ateliers et la promotion de la formation continue.

Pour cela, dans chaque commune, le RAMip assure une permanence administrative.

Un lieu de vie, de rencontre, d'animation collective, de partage d'expériences, d'écoute et d'expression à travers la mise en place d'ateliers de jeux à destination des enfants accompagnés de leurs parents et / ou assistantes maternelles.

Sur Mison et Sisteron, le RAMip propose différents espaces ludiques aménagés pour répondre aux différents âges des enfants accueillis.

Sur La Motte du Caire et Turriers, les ateliers de jeux sont assurés par l'association « La Clé des âges ».

Rue Jean Moulin
04190 Les Mées
04 92 31 50 99
07 68 35 81 47
06 43 60 51 41
rampassion@orange.fr



ÇA BOUGE A MISON

En cette période délicate de pandémie, les associations ont du mal à programmer par anticipation leurs manifestations. Consultez notre site internet pour plus de réactivité.

Quelques événements restent malgré tout prévus à ce jour, sous réserve...



SAMEDI 27 MARS

Les Armands, concert de musique
Exceptionnel en milieu rural, organisé par la médiathèque en association avec « Les Concerts de poche ». Des artistes de renommée internationale : Delphine Haidan, soprano, David Bismuth au piano et le très grand Pierre Génisson à la clarinette.

PREVISIONS AVRIL

les Armands, théâtre

« Fernand a trouvé l'âme sœur »
de l'association « l'Horloge Parlante »



SAMEDI 19 JUIN

le Village, théâtre

Une troupe parisienne « Les Didascalies sur Scène » interpréteront une comédie de Raymond Vincy et Jean Valmy, « J'y suis, j'y reste », mise en scène par Christophe Seguin. Le spectacle aura lieu sur la place de l'Eglise St Roch (repli dans l'église en cas de pluie).

24 ET 25 JUILLET

Les Armands

Expo de véhicules anciens, démonstrations, animations diverses



PREVISIONS JUILLET

les Armands, théâtre

« A la rencontre de Pagnol »
de l'association « l'Horloge Parlante »

ADMR

L'association ADMR de Mison et le confinement

L'année 2020 a été pour tous une année particulière. L'ADMR Mison a subi les conséquences de la pandémie, tout en continuant à apporter ses services aux personnes âgées ou vulnérables. Pour bien comprendre les enjeux, il est nécessaire de mieux connaître l'association. C'est le premier point abordé.

Le statut de l'ADMR de Mison

Rappelons tout d'abord que l'association ADMR de Mison est une association loi 1901 autonome dans sa gestion et dans ses décisions. Elle est gérée par une équipe de bénévoles, élus par le conseil d'administration.

Elle est adhérente à la fédération départementale des Alpes-de-Haute-Provence qui assure, entre autres, la facturation, la paye, le bilan de fin d'année, etc., moyennant paiement d'une cotisation.

Elle a été créée, il y a un peu plus de 30 ans, par Reymond Depardon, décédé très récemment, et elle intervient sur l'ensemble du territoire de la commune.

Elle emploie aujourd'hui 7 salariés à temps partiel (une personne pour l'administration, une auxiliaire de vie, 4 aides à domicile et un jardinier).

Son rôle est d'aider les personnes âgées ou vulnérables à rester le plus longtemps à leur domicile dans les meilleures conditions.

A noter aussi que de nombreux habitants de Mison jeunes ou moins jeunes se font aider pour l'entretien de la maison, le repassage, le petit jardinage.

Les conséquences du confinement

Pendant le premier confinement, l'Association Régionale de Santé (ARS) avait donné des instructions pour que l'ADMR intervienne uniquement chez les personnes vulnérables avec, bien sûr, des

mesures de sécurité très strictes. Cela voulait dire que l'ADMR ne pouvait pas intervenir chez les personnes demandant des prestations dites de confort.

Dès le début de ce confinement, les associations ADMR du département 04 ont pu être équipées en gants, masques, blouses, gel hydroalcoolique pour pouvoir intervenir en toute sécurité chez les personnes. De ce fait, la fédération a dû se procurer, à prix fort sur le marché, des masques chirurgicaux.

L'association ADMR de Mison a connu, pendant les 8 semaines du confinement, une baisse d'activité sensible. Elle a pu cependant obtenir une aide financière de 1 500 € grâce au fonds de solidarité mis en place par le gouvernement.

Pour autant, l'activité très réduite pendant 2 mois a pesé sur la trésorerie.

Avec la fin du confinement, l'activité a repris petit à petit, mais l'arrivée des résidents secondaires qui font appel aux services de l'association a permis de retrouver en juillet et août une activité normale.

Le deuxième confinement d'octobre a été mieux géré. Pour les personnes vulnérables, un protocole très strict a été mis en place afin d'éviter au

maximum le risque de contamination, et ainsi rassurer les familles.

Les pouvoirs publics ont compris qu'il fallait maintenir l'activité. Ils ont constaté que l'isolement de certaines personnes pendant le confinement était très préjudiciable pour leur santé morale et physique.

Quelles seront les conséquences financières pour l'association ? Il est trop tôt pour connaître le bilan financier qui sera établi comme chaque année au mois d'avril, mais la trésorerie se porte, malgré tout, mieux que redouté.

Tout d'abord le soutien de la commune à hauteur de 10 000 € a été maintenu.

Puis, le département et les caisses de retraite ont attribué début novembre une subvention de compensation de 2 000 €.

De quoi redonner le moral au trésorier qui gère un budget annuel de l'ordre de 130 000 €.

Une aide financière inattendue

En fin d'année, une aide nous est « tombée du ciel » de la part d'une troupe de théâtre de la région parisienne, « Les didascalies sur scène », qui systématiquement reverse ses bénéfices à une association d'intérêt général.

Madame Marie-Zoé Beaugrand, résidente du Village en liaison avec la médiathèque de Mison, avait proposé que la troupe, dont elle fait partie, joue au Village en juin 2020 au bénéfice de l'association ADMR de Mison. Or, avec le confinement, la représentation a été annulée et reportée à juin 2021, si tout va bien.

Mais la pièce a pu se jouer dernièrement dans un grand théâtre de la région parisienne et madame Beaugrand a convaincu les membres de la troupe de théâtre de reverser le bénéfice à l'ADMR de Mison, comme si la représentation avait eu lieu sur place.

Un très grand merci pour ce don de plus de 1 000 €. L'ADMR se sent confortée dans son rôle social d'intérêt général. Et en cette période délicate avec autant d'incertitudes, c'est appréciable.



ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES

Une nouvelle année scolaire commence et celle de l'association des parents d'élèves également.

Comme chaque année, le bureau de l'APE souhaite poursuivre la plupart des manifestations déjà mises en place auparavant, mais aussi l'envie d'en créer de nouvelles. L'APE est ouverte à toutes autres idées et propositions !

Si vous êtes intéressés par le monde associatif et si vous souhaitez faire perdurer notre association dans l'intérêt de nos enfants, nous vous précisons que notre présidente actuelle Mme Turcan Sandra, après 10 ans de bons et loyaux services, désirerait passer le flambeau à une nouvelle personne...

Les manifestations organisées ont pour but de soutenir financièrement les projets pédagogiques de l'école ainsi que de favoriser la convivialité entre les enfants et les parents en dehors du cadre scolaire. Pour cela, les parents unissent leurs forces et mettent en commun leurs savoir-faire et leurs idées afin de partager, dans la bonne humeur, des moments ludiques et conviviaux pour mettre en place différentes manifestations lucratives. Cette association permet également aux parents de se rencontrer et de faire découvrir leur talent de cuisinier/cuisinière en confectionnant cakes ou pâtisseries en tous genres qui seront dégustés à l'heure du goûter.

Les manifestations proposées sont ouvertes à tous les enfants scolarisés ainsi qu'à leurs frères et sœurs. Chacun pourra participer à ce qu'il souhaite parmi Halloween, le vide ta chambre, le marché de Noël, les sorties au ski, le Carnaval sans oublier la sortie de fin d'année scolaire.

Concernant les sorties au ski, elles se déroulent au domaine de Réallon durant 4 samedis consécutifs. Les enfants sont encadrés durant 2h par des moniteurs ESF et le reste de la journée par les parents accompagnateurs, skieurs et non



skieurs. Ces journées sont l'occasion pour les petits et les grands de prendre un grand bol d'air et de voir les enfants s'initier et progresser dans la pratique d'un sport de glisse. Plus nous sommes nombreux à participer à ce projet et plus nous avons la possibilité de profiter des sports d'hiver à des tarifs très raisonnables.

Malheureusement, nous vivons une année très particulière à cause de la crise sanitaire. Certains événements ont dû être annulés, mais l'APE tient néanmoins à poursuivre les manifestations en fonction de l'actualité. Nous devons rester solidaires et mobilisés. Nous comptons sur vous ; nous avons besoin de nouveaux parents pour aider à la mise en place des actions, membres actifs ou petites mains ; vous êtes tous les bienvenus. Toute aide est précieuse pour que l'association des parents d'élèves puisse continuer à exister.

Alors, à bientôt !

Retrouvez-nous sur Facebook, une page APE de Mison !

CRÈCHE

Des années 80 jusqu'au début des années 2000, une poignée de bénévoles de notre commune organisait une magnifique crèche vivante à l'occasion de la messe de minuit, célébrée dans l'église Notre Dame de la Baume. Cet évènement, qui avait acquis une belle réputation, n'a plus lieu de nos jours. Mais peut-être reviendra-t-il ?

Depuis quelque temps, la tradition de la crèche provençale est entretenue par quelques passionnés



qui construisent et installent leur magnifique tableau au cœur du village.

Lors de votre prochaine promenade au château ou sur le plateau des Romeyères, n'oubliez pas de faire un détour par le lavoir au bout de la rue du Presbytère pour admirer le travail réalisé cette année par Chantal, Roger, Monique, Simone et René. Bravo à tous de faire perdurer cette tradition provençale !

Bonne année à toutes et tous !

FOOTBALL CLUB MISON FEMININ :

2 saisons en Dents de Scie !!!!

Les filles de l'entente SISTERON / MISON / LES MEES ont terminé la saison en juin dernier avec une 2^{ème} place au championnat, arrêté fin mars, crise sanitaire oblige....

Elles ont gagné le tournoi « Futsal » au Gymnase de Sisteron, le 8 mars dernier sur 10 équipes engagées.

Cette saison, elles sont 2^{èmes} aussi au classement provisoire.

Les entrainements se font le mardi soir sur les terrains de SISTERON ou MISON ou PEYRUIS, avec Romain MOROSO comme coach.

Nous sommes heureux d'accueillir enfin Célia Latil, suivant les traces de son père, le regretté Thierry, qui était si fier de « son stade ». Célia a commencé à l'âge de 6 ans à Mison pour intégrer cette saison l'équipe des séniors à 15 ans.



La Journée Nationale des Débutants a dû être annulée, tout comme la journée 100 % filles prévue en mai à Sisteron.

Dans l'attente de retrouver le chemin des terrains, prenez soin de vous et de vos proches.

L'Horloge parlante

Une nouvelle association est née cette année, sous la houlette de M Ramon Caléro, l'Horloge Parlante. Elle rassemble aujourd'hui 12 membres passionnés de théâtre et si vous vous sentez une âme d'acteur, vous pouvez les rejoindre...

Les prévisions de programme sont une pièce « Fernand a trouvé l'âme sœur » de Piou Dahenne, suite et fin, aux environs d'avril, et sous réserve ... Puis, en juillet, « A la rencontre de Pagnol », en collaboration avec Mme allègre.

Contact : Ramon, 06 71 11 05 63.

Vie associative

Les activités perturbées :

A l'heure où nous écrivons cet article, nous sommes dans l'inconnu le plus total quant à une date de reprise de nos activités.

Comme pour toutes les associations, l'arrivée de la Covid-19 a bouleversé complètement nos prévisions sur le déroulement de l'année 2020.

En 2021, une fois que les salles seront rouvertes, nous essaierons de remettre en place les points forts de notre association : le partage au sein d'activités animées par des bénévoles et l'échange lors de journées plein-air ou de soirées spectacles.

Voici ce que pourrait être le déroulement de nos semaines :

Lundi :

Trois groupes de marche pour des randos de niveaux différents, tout ceci dans un esprit amical et sans aucune compétition. Le but est la découverte de notre belle région et le plaisir de se détendre ensemble.

Mardi matin : 2 groupes de yogis viennent oublier un instant au village, les soucis du quotidien.

Mardi après-midi - salle de la Silve de Mison : activités diverses, de 14 à 17 h.

- Jeux de cartes, jeux de société, tricot, etc...



- Pétanque, lorsque le temps le permet.

Mercredi matin : le Chœur de Mison Partage – c'est une réunion de personnes qui viennent uniquement pour le plaisir de chanter ensemble (sous la conduite de notre

chef de chœur).

Jeudi après-midi - salle de la Silve de Mison : Cours informatique, destiné aux débutants et révisions pour les autres.

Voilà ce que nous pouvons dire sur la situation actuelle de notre association. Nous souhaitons la bienvenue aux nouvelles adhérentes qui nous ont rejoint pour la marche, le yoga et l'informatique.

Nous les remercions pour la confiance qu'elles nous témoignent.

Un grand merci à nos 102 membres, venant de 10 communes différentes autour de Mison.

Merci aussi à la municipalité de Mison, et son maire M. Gay, pour leurs aides logistiques et financières.

Tous les renseignements complémentaires sur notre association se trouvent sur le site de Mison Partage : <http://misonpartage.e-monsite.com/>

En ces temps difficiles, nous vous souhaitons une Bonne Année 2021.



AU FIL DU PATCH

L'année avait pourtant bien commencé : les rendez-vous du vendredi après-midi, à la salle polyvalente de La Silve, faisaient la joie des participantes.



Chacune travaillait à ses ouvrages, partageait une tasse de thé ou de café en savourant de délicieux gâteaux. Certaines avaient même projeté d'aller visiter des expositions dans d'autres régions, quand patatras ! tout est tombé à l'eau. Malgré tout, des échanges par mail ou par téléphone ont permis de conserver le lien tissé entre elles depuis des années.

A la sortie de la période de confinement, profitant des beaux jours, certaines se sont retrouvées chez l'une ou l'autre, à l'extérieur, en respectant les gestes barrières. Les bavardages et les nouvelles échangées allaient bon train, les petits points aussi !

L'automne venue, elles ont réintégré la salle polyvalente, mais la peur de la maladie était là : elles n'étaient pas très nombreuses !

Et de nouveau : le confinement. Le fil du patch continue par mail...

A la fin de l'été, une triste nouvelle est tombée ; Béatrice s'en est allée :



elle souffrait depuis longtemps de ce qu'on a coutume d'appeler une longue maladie. Toutes ses amies n'oublieront jamais son sourire, sa gentillesse et son courage.

En attendant des jours meilleurs, les patcheuses vous souhaitent de bonnes fêtes de fin d'année. Faites attention à vous !

Contact : Mireille, 06 31 90 58 65.



SPA

« Bonjour, amis des animaux, Nous revoilà encore cette année de plus en plus nombreux.

Plusieurs chiens sont arrivés au chenil, malades, entraînant ainsi beaucoup de frais.

Par exemple, moi, Marly, croisé Bruno du Jura de 3 ans, je fais malheureusement des crises d'épilepsie. Je dois donc avoir un traitement à vie.

Mais au chenil, il n'y a pas seulement des problèmes d'épilepsie, il y a aussi des ennuis aux yeux, des misères de peau, des soucis de hanches... Tout ceci coûte cher !

La Présidente et les soigneurs font le maximum pour nous, car malgré tout, nous voulons vivre et trouver une famille qui nous aimera.

La crise sanitaire ne nous a pas aidés, mettant bien à mal la trésorerie de l'association. C'est pourquoi, tous les mercredis et jeudis, de 13h30 à 17h, nous exposons de jolies choses qui nous ont été offertes, au profit de l'association, pour subvenir à nos besoins.

N'hésitez pas à venir également nous rendre visite tous les matins de 8h à 12h du lundi au dimanche, et les mercredis

et jeudis en continu jusqu'à 17h30. Le chenil se situe ZA les Grandes Blâches 04200 Sisteron. Cela nous fera grand plaisir car durant le confinement, nous n'avons pas pu recevoir de visiteurs ; c'était compliqué, même si toute l'équipe était présente pour nous.

Mon copain Keny, 9 ans, qui adore les balades, a dû se contenter des parcs de détente du chenil. Il attend depuis si longtemps d'être adopté ! Il est pourtant comme moi, adorable, pas bagarreur, il aime tout le monde !

Nous comptons vraiment sur vous pour nous aider. Sans vous, les jours à venir risquent d'être bien compliqués, surtout pour nous les «malades».

Vous pouvez nous aider grâce aux dons libres, à l'ordre de « Association Canine Sisteronaise », BP100 Mairie, 04200 SISTERON, ou directement sur notre cagnotte en ligne : <https://www.leetchi.com/c/aide-au-chenil-de-sisteron>.

Merci du fond du cœur de l'aide que vous pourrez nous apporter, nous avons grand besoin de vous !

Marly, pensionnaire au chenil »

Contact : 04.92.62.28.79 / 04 92 61 23 18.



PASSION VIEILLES ROUES

En 2021, L'association PASSION VIEILLES ROUES aura pour activité principale l'organisation de la Fête des Véhicules d'Autrefois sur deux jours les 24 et 25 juillet (sous réserve de la possibilité réglementaire d'organiser une telle manifestation).

Comme pour notre première manifestation en juillet 2019, nous regrouperons du matériel agricole ancien, des véhicules de collection, un marché de producteurs et d'artisans.

Notre ambition est d'exposer ces différents matériels et véhicules de manière statique pour les découvrir et dynamique pour les voir fonctionner. La présence d'artisans et de producteurs invite aussi tous nos visiteurs à apprécier des métiers et des savoir-faire anciens toujours d'actualité.

La convivialité n'est pas oubliée. Il sera possible de déjeuner sur place les deux jours à midi et de se rafraîchir à la buvette. Des groupes folkloriques se produiront en cours de journée et un concert accompagnera l'apéro du samedi soir. De plus, les journées seront animées par la présentation générale des activités au fur et à mesure de leurs déroulements.

Le programme du week-end s'articulera autour de différents temps forts :

- Présentation et exposition de tracteurs agricoles anciens représentant les débuts du machinisme depuis les années 1930, de voitures, de motos et d'utilitaires anciens



- Différents défilés de tracteurs anciens et de voitures pour illustrer et mettre en valeur ces véhicules, montrer leur diversité aux spectateurs.
- Plusieurs ensembles de battage entraînés par des tracteurs de collection, en fonctionnement à plusieurs reprises au cours de la journée. Des commentaires et des explications accompagneront ces animations.
- Des démonstrations de moisson avec des machines anciennes (javeleuse, moissonneuse-lieuse) auront lieu sur une parcelle, préparée et semée au cours de l'hiver par les bénévoles.

Rendez vous en juillet 2021, pour le plaisir de toutes et tous.

Contact : David Depeyre, président.



Mme Alexandra Goutteborge nous a demandé de transcrire exceptionnellement le message suivant :

« Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont secourue et qui étaient à mes côtés le jour de mon grave accident aux Contes, notamment Sonia, David, Jean Luc, mon mari ainsi que les pompiers, le Smur, la gendarmerie et tous les gens du village qui m'ont soutenue pendant et après l'accident ».

Infos pratiques

Les différentes informations ci-dessous sont à vérifier en période COVID.

Horaires d'accueil de la mairie

Nous vous accueillons :

- le lundi de 9h à 12h
- le mardi de 9h à 12h et de 16h à 19h
- le mercredi de 8h à 12h
- le jeudi de 9h à 12h
- le vendredi de 8h à 12h.

Téléphone : 04 92 62 21 17 - Fax : 04 92 62 24 70

Mail : contact@mison.fr - Site : www.mairiedemison.fr

Horaires d'accueil de l'Agence Postale Communale (APC)

Du lundi au samedi de 8h45 à 11h45

Téléphone : 04 92 32 24 37

Inscriptions cantine, tickets périscolaire et garderie

Les inscriptions à la cantine, se font uniquement à l'Agence Postale Communale aux heures d'ouverture ci-dessus pour la semaine S+3. En aucun cas, l'agent de l'APC ne fera d'inscription par demande au téléphone, ni de sa propre initiative. Un système de réservations en ligne est en place.

En cas d'absence **pour maladie exclusivement**, merci de contacter Ariane ou Valérie à l'APC.

Il est rappelé que le repas du 1er jour d'absence ne pourra pas être remboursé. Sur présentation d'un certificat médical, et sous réserve de l'accord du prestataire, les autres repas pourront être reportés (mais non remboursés).

L'achat des tickets pour le périscolaire, et l'accueil de loisirs du mercredi se font également à l'APC.

Accueil Collectif pour Mineurs (ACM)

L'espace jeunes « Le Refuge » accueille les ados le mercredi de 13h30 à 18h30 et le vendredi de 16h30 à 19h30. Adhésion annuelle : 10 €.

L'ACM reçoit également les enfants le mercredi :

- de 7h30 à 17h30 pendant les périodes scolaires :
½ journée : 5 €, journée : 10 €.
- de 8h à 18h pendant les vacances : journée : 10 €.

Nous vous conseillons de consulter le programme des activités, directement au centre ou sur le site internet de la commune.

Contact : 06 12 57 85 06, 06 07 01 21 97,
karo.blanc04@gmail.com

Note de la rédaction : Le journal Misonnais a pour vocation de vous informer sur l'actualité municipale et associative de notre commune. Cependant, compte tenu de sa périodicité, nous ne pouvons vous offrir ici une grande réactivité. N'hésitez pas à consulter régulièrement le site internet de la commune : www.mairiedemison.fr. Vous aurez ainsi facilement accès à des informations récentes, fréquemment actualisées. Vous pouvez également recevoir le Misonnais par voie informatique, signalez-le en mairie, ou par mail : contact@mison.fr.

Accueil périscolaire

L'accueil périscolaire est ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 7h30 à 8h30, 12h à 12h15 et de 16h à 18h30.
Tarifs : 12 € la carte 12h ; 30 € le ticket mois et 10 € le ticket semaine.

Service urbanisme

Sisteron : 04 92 31 37 52 (accueil uniquement sur RDV).

Permanence MSA

Tous les jeudis de 14h à 17h, salle de permanence sous les Arcades à Sisteron.

ADMR

L'ADMR vous reçoit dans les locaux de l'ancienne Poste.

Horaires : lundi, mardi, jeudi de 9h00 à 11h30.

Contact : 04 92 36 08 04.

Déchetterie

Les déchetteries vous accueillent pour déposer gratuitement vos déchets et encombrants :

- Ribiers: du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**. Contact : 04 92 62 24 65.
- Lazer: du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h**. Contact : 04 92 65 26 17.

** Se renseigner pour les horaires d'été.

Recensement militaire et Service National Universel (SNU)

Obligatoire : Jeunes gens, pensez à vous faire recenser en mairie dans le mois qui suit votre 16^{ème} anniversaire. Une attestation, à conserver, vous sera délivrée. Elle vous sera demandée, par exemple, lors de votre inscription au permis de conduire.

Facultatif : SNU : Pour tout renseignement et inscription, consulter le site du ministère : <http://www.jeunes.gouv.fr/>

Inscriptions sur les listes électorales

Vous avez eu 18 ans, ou vous êtes nouveau résident sur la commune : pensez à demander votre inscription sur les listes électorales jusqu'à un mois avant tout scrutin.

N'oubliez pas de vous munir des pièces suivantes : carte d'identité, livret de famille, attestation de domicile.

Consultez le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/service-en-ligne-et-formulaires/ISE> pour vérifier votre situation électorale.

• Prochaines échéances électorales : élections départementales et régionales en 2021.